Charia, immigration, nationalité : si rien n'est fait, «nous devrons vivre dans une autre France»

03/03/2011 à 21h42

Claude Valleix, préfet honoraire, et Pierre Mérand, procureur général e.r., affirment qu'un «*coup d'arrêt s'impose pour dire clairement que la charia est incompatible avec nos principes républicains et notre culture héritée de deux mille ans d'histoire*»

Nous voilà avec des centaines de milliers de Français malgré eux, qui, à ce titre, présentent une force revendicative que nous aurons du mal à contenir, et une immigration clandestine dont le poids est à redouter.

Depuis une génération, les fondements de notre société subissent une pression religieuse sans précédent. L'islam frappe à toutes les portes de la République et s'efforce de pénétrer notre arsenal juridique pour obtenir un droit de cité de plus en plus large. Nous aurions tort de ne pas prendre garde à ce phénomène, car son développement risque de bouleverser ce qui fait l'essence de la France.

À l'époque gallo-romaine, le christianisme a supplanté les vieilles croyances païennes, mais cette évolution spirituelle s'est faite de l'intérieur, contrairement à ce qui se produit aujourd'hui. La deuxième religion de France est totalement importée. Pour des raisons historiques, d'abord, du fait de la décolonisation ; par maladresse, ensuite, en accordant la nationalité française selon des procédures automatiques aux enfants de parents étrangers nés sur notre sol ; par la mise en place, enfin, de politiques d'immigration qui ont facilité

l’accès à notre territoire de populations en majorité musulmanes. […]

Suite sur Valeurs actuelles (Merci à Mandrin)